Biden prolonge d'un an la loi sur le commerce avec l'ennemi

Image not found or type unknown

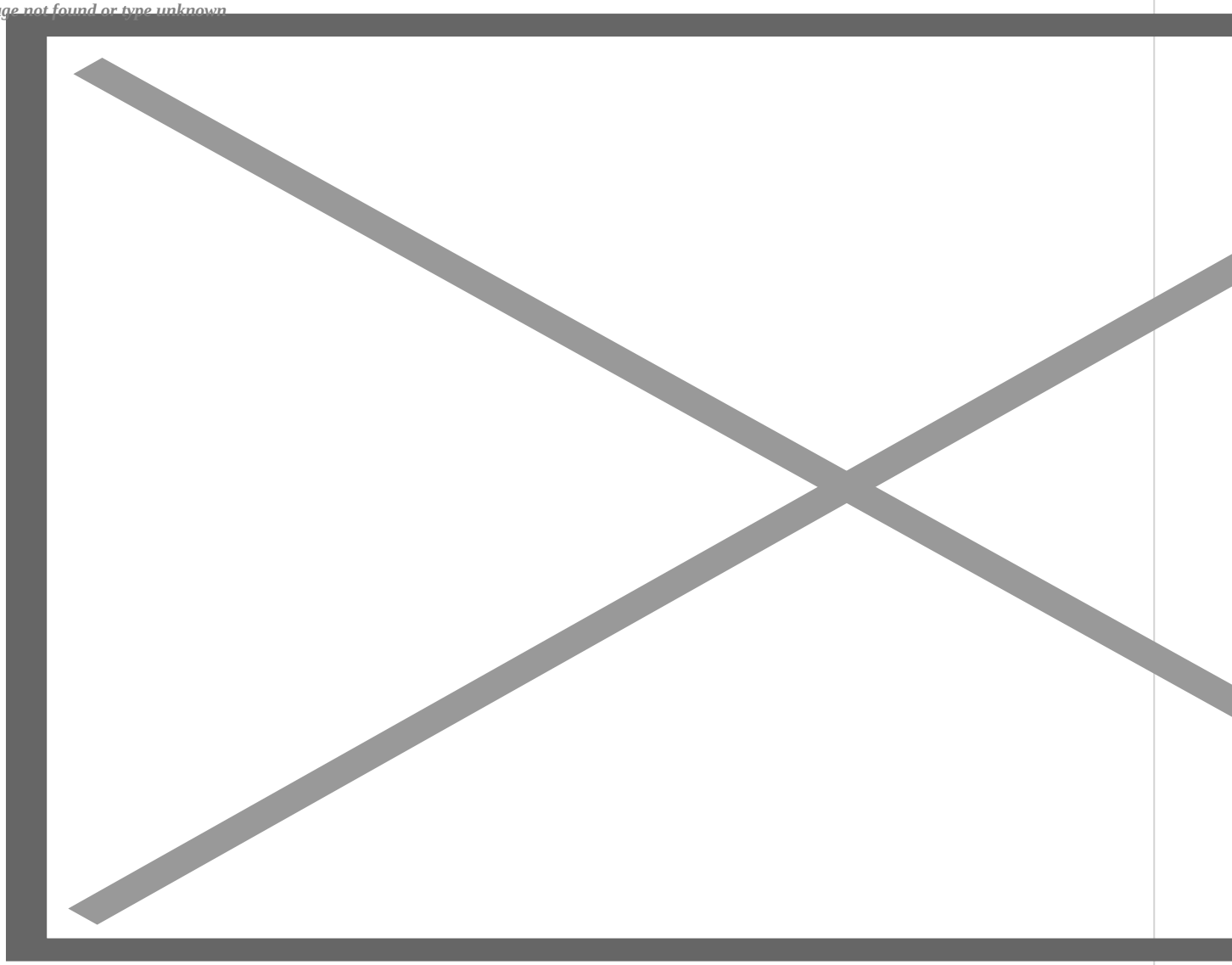

.

La Havane, 8 sept (RHC) Le président Joe Biden a prolongé d'une année supplémentaire la loi sur le commerce avec l’ennemi, l’une des normes juridiques soutenant le blocus économique, commercial et financier décrété officiellement par Washington contre Cuba en février 1962.

Le mémorandum signé par Biden affirme que cette décision est prise «dans l'intérêt national des États-Unis» et fixe au 14 septembre 2022 la date d'un nouvel examen.

Par la prolongation répétée du blocus, Washington fait la sourde oreille à la clameur mondiale concernant la levée de cette politique visant à réduire le peuple cubain par la faim et la maladie.

Tous les ans depuis 1992, l'Assemblée générale de l'ONU adopte à la majorité écrasante une résolution appelant les États-Unis à en finir avec le harcèlement de Cuba.

En dépit de ces appels, l'administration Trump a renforcé le blocus en plein milieu de la pandémie de Covid-19 et son successeur à la Maison Blanche n'a pas changé cette politique malgré ses promesses de campagne électorale.

Source: Russia Today

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/269496-biden-prolonge-dun-an-la-loi-sur-le-commerce-avec-lennemi

Radio Habana Cuba